



RÈGLEMENT OFFICIEL

TOURNOIS DES PROS – G.SPOT GOLF MARRAKECH

1. ORGANISATION

Le Tournois des Pros est une compétition sportive organisée par la société **CONCEPT COM & GOLF**, avec le soutien de son partenaire **Ippon**, ci-après dénommés « l'Organisateur ».

2. OBJET DU TOURNOI

Le tournoi a pour objectif de départager des **joueurs professionnels** sur un **exercice de précision**, dans un cadre indoor, selon des conditions identiques pour tous les participants.

3. PÉRIODE ET LIEU

Le tournoi se déroule **du 26 janvier au 1er février 2026** au golf indoor **G.Spot Golf Marrakech**, selon les horaires d'ouverture du site.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le tournoi est **strictement réservé aux joueurs professionnels de golf**.
 - Une preuve du statut professionnel pourra être demandée par l'Organisateur.
 - Chaque joueur participe à titre individuel.
 - Toute inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.
-

5. FORMAT DE JEU

- Tous les joueurs disputent **le même parcours de 9 trous**.
 - Le **classement est établi sur la moyenne de proximité**, mesurée par le système de simulation.
 - Les réglages et paramètres sont strictement identiques pour tous.
-

6. ESSAI AUTORISÉ

- **Chaque joueur dispose d'un seul et unique essai sur toute la durée du tournoi**.
 - Aucun second passage, répétition ou rattrapage n'est autorisé.
 - Le score obtenu lors de cet essai unique est définitif.
-



7. FRAIS DE PARTICIPATION

Le droit d'entrée est fixé à **500 DHS par joueur**, payable avant la réalisation de l'essai.

8. CLASSEMENT ET DOTATION

La dotation totale du tournoi s'élève à **30.000 DHS**, répartie comme suit :

- **1er : 15.000 DHS**
 - **2e : 10.000 DHS**
 - **3e : 5.000 DHS**
-

9. ARBITRAGE

- Les données issues du système de simulation font foi.
 - Les scores sont validés par l'équipe de CONCEPT COM & GOLF.
 - Aucune réclamation ne sera acceptée après validation des résultats.
-

10. COMPORTEMENT

Tout comportement contraire à l'éthique sportive, aux règles de sécurité ou à l'esprit du tournoi pourra entraîner l'exclusion immédiate du joueur, sans remboursement.

11. RESPONSABILITÉ

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation du matériel ou de non-respect des consignes.

12. ACCEPTATION

La participation au **Tournois des Pros** implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
